

*Économie canadienne*

monde pour cohabiter à l'intérieur de nos frontières. Nos régions géographiques diffèrent beaucoup au point de vue physique, économique et social.

Monsieur l'Orateur, je vois que vous êtes sur le point de vous lever. M'accordez-vous une minute pour terminer?

**Une voix:** Une minute.

**M. Yewchuk:** Bref, monsieur l'Orateur, il faut au Canada de nouvelles orientations et de nouvelles politiques pour permettre à chaque Canadien de faire appel à sa propre initiative, et pour faire du Canada une nation forte unie, libre et démocratique. Nous devons prendre des mesures pour améliorer notre appareil démocratique au lieu de le dénigrer continuellement.

**M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville):** Monsieur l'Orateur, la motion dont la Chambre est saisie est une motion de portée générale qui couvre un champ très vaste. Tout d'abord, je précise qu'au moment du vote ce soir, nous appuyerons la motion de défiance. Ce n'est pas que nous appuyons tout ce que contient la motion, mais nous la considérons comme une motion générale de défiance à l'endroit des politiques économiques du gouvernement, et c'est pour cette raison que nous voterons en sa faveur.

Je voudrais me dissocier d'un ou deux aspects de la motion. La dernière partie se lit comme suit: «de mettre à la disposition des provinces des prêts dont le taux d'intérêt ne dépasse pas les frais d'administration.» Je pense qu'un tel énoncé laisse beaucoup à désirer. J'aimerais que les députés créditistes nous expliquent ce que cela signifie exactement. Par exemple, aujourd'hui, le premier ministre (M. Trudeau), dans le cadre du programme d'emprunt fédéral, a émis des obligations d'épargne du Canada qui rapportent plus de 9 p. 100 d'intérêt. Le gouvernement fédéral va-t-il prêter cet argent aux provinces sans intérêt et n'exiger que les frais d'administration? L'argent du Régime de pensions du Canada est prêté aux provinces, mais est-ce qu'on propose de prêter cet argent à de faibles taux d'intérêt ou sans intérêt du tout? Qu'arrivera-t-il alors aux bénéficiaires du régime?

A l'instar des députés du Crédit social, je m'inquiète que les banques et les institutions financières soient au cœur d'un grand nombre de nos problèmes d'ordre économique. Les solutions que nous préconisons à cet égard sont peut-être différentes, mais elles ont beaucoup de choses en commun. Par exemple, je crois que ceux qui ont la haute main sur les finances de notre pays ont aussi en main sa destinée. Les avoirs des banques à charte, des sociétés d'assurance, des sociétés de fiducie, des sociétés de prêt hypothécaire et de toutes les institutions financières au Canada sont immenses. Les institutions financières influencent beaucoup plus la politique et la vie de tous les jours que beaucoup de gouvernements de notre pays.

Si nous voulons planifier notre économie, il faut étatiser les banques et les institutions financières. Je ne vois pas pourquoi nous continuerions d'appuyer un système où les banques collaborent étroitement avec les multinationales et où notre politique fiscale et monétaire est la réplique de celle des États-Unis. Il faudrait que notre système bancaire soit la propriété de l'État et qu'il soit exploité comme un service public. Cela laisserait aux Canadiens beaucoup plus de liberté que la solution proposée par le député d'Athabasca (M. Yewchuk) qui voudrait que le gouvernement n'intervienne pas dans l'économie que la prétendue libre entreprise dirigerait. Dans la société d'aujourd'hui, cela reviendrait essentiellement à faire régner la loi de la jungle selon laquelle les plus gros écrasent les plus faibles. J'estime que 95 p. 100 des gens auraient moins de libertés

[M. Yewchuk.]

avec un tel système qu'ils n'en auraient si nos institutions financières et les ressources canadiennes étaient nationalisées. En effet, en vertu d'un pareil régime, les Canadiens prendraient, par le biais de leur gouvernement, et d'une manière démocratique, des décisions concernant l'exploitation des ressources et des finances.

Je voudrais maintenant aborder la question générale de l'économie. Je voudrais m'adresser au secrétaire parlementaire qui répondra sans doute que nous sommes confrontés à de très sérieux problèmes dont il discutera, j'espère. Je veux parler du chômage. J'ai l'impression que le gouvernement l'a complètement oublié, ou qu'il n'en tient pas compte dans sa prétendue lutte contre l'inflation. Le bill anti-inflation qui a été adopté récemment par la Chambre dans l'hypothèse la plus optimiste n'aura qu'un effet neutre sur le chômage, ou au contraire, il aggravera la situation d'un bout à l'autre du Canada en ralentissant l'économie, particulièrement dans les régions en voie de développement comme les provinces de l'Atlantique et la majeure partie du Québec.

Les chiffres communiqués aujourd'hui par Statistique Canada montrent qu'en novembre dernier le chômage s'est accru de 35 p. 100 par rapport à novembre 1974 où il y avait alors 542,000 chômeurs. En novembre de cette année, ils étaient 734,000. Ce qui revient à un accroissement de 5.5 p. 100 redistribués saisonnièrement, à 7.3 p. 100 distribués de la même manière, ou à 192,000 chômeurs Canadiens de plus. C'est une question grave. Le gouvernement doit mobiliser son énergie pour réaliser une politique de plein emploi. Nous devons trouver des emplois aux Canadiens afin que la productivité en général puisse s'accroître, surtout au Québec et dans les provinces de l'Atlantique où le taux de chômage est très élevé depuis des années.

● (1600)

Examinons la répartition régionale du chômage au Canada. J'aimerais prendre quelques instants pour donner certains de ces taux, en commençant par Terre-Neuve où le taux de chômage est de 18.1 p. 100. N'oublions pas que ces statistiques sur le chômage ne tiennent pas compte de certains chômeurs. Je pense à ceux qui ne sont pas inscrits au bureau de la main-d'œuvre, aux assistés sociaux. Il y a aussi ceux qui ne cherchent plus de travail et qui ne sont plus inscrits sur les listes de chômeurs ainsi que les Indiens assujettis à des traités vivant notamment en Saskatchewan. Il y a donc un grand nombre de personnes dont les chiffres mensuels de Statistiques Canada ne tiennent pas compte. Nous pourrions probablement ajouter encore 1 ou 2 p. 100 au 7.3 p. 100 actuel, obtenant ainsi un taux d'au moins 8.5 p. 100 et peut-être de 9 ou 10 p. 100. Ces personnes sont des Canadiens capables qui seraient prêts à travailler si on leur offrait du travail.

Le taux de chômage à Terre-Neuve est de 18.1 p. 100, contre 14.8 p. 100 l'année dernière, soit une hausse de 3.3 p. 100. Il en est de même dans toutes les provinces. Dans la province de Québec, le taux de chômage était de 7.1 p. 100 l'année dernière; il était de 9.2 p. 100 en novembre dernier. Il y a 9.2 p. 100 de Québécois sans emploi et, pourtant, le gouvernement fédéral ne propose aucun programme nouveau pour régler ce très grave problème socio-économique. Même dans la province d'Ontario, où le taux de chômage était de 3.7 p. 100 il y a un an, il est maintenant de 4.4 p. 100 et le problème commence à s'aggraver, comme dans tout le pays. Il n'y a que dans les provinces des Prairies que le taux de chômage est bas: 2.9 p. 100 en Alberta, 4 p. 100 en Saskatchewan et 3.7 p. 100 au Manitoba.